



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**
☎01.53.73.41.07

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
RECRUTEMENT SANS CONCOURS
AU TITRE DE L'ANNÉE 2026
ADJOINT ADMINISTRATIF DE LA PRÉFECTURE DE POLICE**

Date limite d'envoi ou de dépôt des formulaires d'inscription : **lundi 11 mai 2026.**

*Date prévisionnelle de la phase d'admission (uniquement pour les candidats sélectionnés) :
entretiens à partir du mardi 9 juin 2026.*

Le présent formulaire doit être complété et transmis :

<i>De préférence par mél, sous format PDF, à l'adresse suivante :</i> <u>pp-drh-sdp-sr-bc-srat@interieur.gouv.fr</u>	<i>par voie postale (cachet de La Poste faisant foi)</i> Préfecture de Police Direction des ressources humaines Sous-direction des personnels Service du recrutement Bureau des concours, des examens et des recrutements sans concours – pièce 308 1 bis rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04
--	---

L'administration **décline toute responsabilité** pour les formulaires d'inscription qui ne seraient pas parvenus **dans les délais** à l'adresse mél ou postale indiquée ci-dessus (*cachet de La Poste ou accusé de réception électronique faisant foi*).



Les candidats doivent formuler un choix unique :

☐ Délégation à l'Immigration (DÉLIM)	☐ Direction des Usagers et des Polices Administratives (DUPA)
Pour information, postes offerts : <i>Accueil</i> <i>Instructeur / pré-instructeur</i> <i>Gestionnaire</i>	Pour information, postes offerts : <i>Chargé d'accueil /Service à l'utilisateur/Suivi des dossiers</i> <i>Gestionnaire instructeur</i> <i>Assistant (e) / Secrétaire</i>

À compléter

Madame

Monsieur

NOM (*nom de naissance*) :

NOM D'USAGE (le cas échéant) :

PRÉNOMS (*souligner le prénom usuel*) :

Nationalité française : OUI

NON

EN COURS D'OBTENTION

Autre NATIONALITÉ :

Adresse Postale :

@ Adresse électronique :

Fait à _____, le.....

Signature :

RAPPEL IMPORTANT

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez joindre au présent formulaire dûment rempli, daté et signé :

A L'INSCRIPTION :

- ☐ Tout document attestant de la nationalité française (*joindre une photocopie recto-verso CNI , passeport...*) ;
- ☐ Le formulaire d'inscription correspondant à la direction choisie (DÉLIM OU DUPA) dûment complété, daté et signé ;
- ☐ Une lettre de motivation ;
- ☐ Un curriculum vitae détaillé indiquant vos coordonnées, votre niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies, des emplois occupés et la profession actuelle.

UNIQUEMENT A L'ADMISSION :

- ☐ Pour les candidats ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, sont requis :
 - l'original ou la photocopie lisible du certificat de nationalité émis par le pays d'origine ou tout autre document authentique faisant foi de la nationalité dans le pays d'origine dont la traduction en langue française est authentifiée ;
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants.
- ☐ Pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date limite de dépôt des candidatures, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.

NB : à l'attention des candidats en situation de handicap déclarés admissibles :

- ☐ Le certificat médical établi par le médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S).
- ☐ Notification de reconnaissance de travailleur handicapé (TH) établie par la CDAPH.

À défaut de dossier complet, votre demande d'inscription ne pourra pas être prise en compte.

L'attention du candidat est appelée sur le fait que la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination.

Chaque candidat est par conséquent invité à vérifier, en amont des épreuves, qu'il remplit bien les conditions pour concourir et pour être nommé en cas de réussite.